

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du Jeudi 18 juin 2015

**Etaient présents** : Véronique MASSON, Marc FONTAINE, Béatrice TURBATTE, François CHESNEL, Bernard LEMANISSIER, Danielle DUBERT, Marilyne HELIARD, Patricia LEROUX, Evelyne OZOUF, Claude MARTIN, Benoit MAUGER, Stéphane PETRI.

**Absent excusé** : Jean-Paul DELALANDE.

**Absents** : Céline CASTEL, Serge COTTAN.

Monsieur Stéphane PETRI a été nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance et demande au conseil d'accepter d'enlever le point n°8 de l'ordre du jour. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte-rendu de conseil du 9 avril 2015 a été adopté à l'unanimité.

### **2/ CONVENTION POUR LE DEVERSEMENT D'EAUX USEES DE LA COMMUNE DE CAIRON DANS LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE ROSEL**

La commune de ROSEL reçoit dans son réseau d'assainissement, géré par son délégataire NANTAISE DES EAUX SERVICES aux termes d'un contrat d'affermage en date du 01 juillet 2005, et pour une durée de 12 ans, les effluents de certains usagers du réseau d'assainissement de la commune de CAIRON (Lotissement « Le Clos de Rose »).

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de ROSEL que lesdits effluents respectent les seuils de débit et de pollution garantissant le bon fonctionnement de ses ouvrages et qu'il est de l'intérêt de la commune de CAIRON que la commune de ROSEL lui garantisse le transfert des eaux usées des usagers concernés sur son territoire, une convention doit être signée afin de définir les conditions administratives, techniques et financières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à signer la Convention pour le déversement d'eaux usées de la commune de CAIRON dans le système d'assainissement de la commune de ROSEL.

### **3/ CONVENTION POUR OCCUPATION DOMANIALE AYANT POUR OBJET L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELE-RELEVÉ EN HAUTEUR**

#### ***De quoi s'agit-il ?***

GRDF envisage d'installer chez ses clients de nouveaux compteurs qui permettront de relever les index par voie hertzienne et ce, sans impact financier.

Pour cela, il faut installer une antenne de 60 cm sur un bâtiment assez haut et à Rosel, comme dans beaucoup de campagnes, ce serait dans le clocher de l'Eglise.

Le Conseil Municipal émet une réserve quant aux émissions d'ondes dues à l'antenne et évoque des parasitages éventuels et observe qu'il n'y a pas de conduite de gaz sur le Bourg de Rosel.

Le Conseil Municipal souhaite avoir plus de précisions avant d'autoriser le Maire à signer cette convention.

### **4/ DELIBERATION RESSOURCES HUMAINES**

La commune doit fixer les ratios pour les avancements de grade des agents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**FIXE** les ratios pour les avancements de grade des agents à 100 % pour la catégorie C.

## **5/ CONTRAT D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE**

Actuellement, la commune n'a pas de protection juridique dans le cadre d'un litige avec un tiers. Nous avons demandé à notre assureur de nous établir un devis dans ce sens. Celui-ci s'élève à 771,40 € / an. Le Conseil trouve ce tarif un peu élevé et demande d'autres devis.

## **6/ RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « Entre Thue et Mue »**

Madame Béatrice TURBATTE nous expose ce qui suit :

La communauté de communes « Entre Thue et Mue » compte 13 communes pour 12.359 habitants en 2014, sur la base de 2011.

Le bureau communautaire, composé d'1 Président, de 6 vice-Présidents et de 6 membres, s'est réuni 17 fois en 2014, et a délibéré 26 fois.

En 2014, suite à l'élection du Président, 6 commissions ont été créées, soit :

- Commission Administration générale présidée par Béatrice TURBATTE de *Rosel*
- Commission Finances et fiscalité présidée par Jacques VIRLOUVET de *Rots*
- Commission Education présidée par Catherine LECHEVALIER de *Cairon*
- Commission Infrastructures et équipements présidée par Gilbert MARESQ de *St Manvieu Norrey*
- Commission Espace et aménagement du territoire présidée par Michel LAFONT de *Cheux*
- Commission Economie et emploi présidée par Erick BLANDIN de *Ste Croix Grand Tonne*

ainsi que d'autres commissions ou instances, soit :

- Commission d'Appel d'Offres
- La Conférence des Exécutifs
- Le Forum des élus du territoire communautaire
- Le Comité Technique (anciennement Comité Technique Paritaire)
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- Le Comité Educatif Territorial

### **QUELLES PERSPECTIVES POUR 2015 ?**

- Mutualisation des services
- Création d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme à partir du 1er juillet 2015
- Fusions des EPCI dans le cadre de la loi NOTRe et création Commune Nouvelle
- Dématérialisation des actes financiers

## **7/ TRAVAUX D'ISOLATION DE LA MAIRIE**

La commune envisage des travaux d'isolation de la mairie, dans le but de réduire les dépenses énergétiques et d'amener plus de confort. Celle-ci a été construite en 1976. Sa superficie est de 175 m<sup>2</sup> dont 75 m<sup>2</sup> de combles. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a décidé de demander un audit énergétique dont le coût est subventionnable par l'ADEME à hauteur de 70%. Trois devis ont été établis pour réaliser un diagnostic énergétique respectant le cahier des charges imposé par l'ADEME. Les méthodologies sont identiques, sachant qu'il serait préférable que ce diagnostic se fasse en hiver pour pouvoir mesurer l'inconfort thermique au mieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier l'audit énergétique de la mairie à la Société APROMO pour un montant de 1.950 € HT.

## **8/ DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR UN PIZZAIOLO**

La commune a été sollicitée par un pizzaiolo pour un emplacement. Le Conseil Municipal accepte et lui propose de mettre son camion sur la place « Square du Devon », à côté de la mairie, tous les dimanches soirs.

## **9/ QUESTIONS DIVERSES**

### **a) LA FREDON**

Le 29 novembre 2012, la commune a obtenu un diplôme correspondant au niveau 1 de la charte d'entretien des espaces verts et qui consistait à TRAITER MIEUX ET MOINS. Aujourd'hui, la commune souhaite passer au niveau 2. Un zonage de l'ensemble des surfaces à traiter sera réalisé et le mode de désherbage sera défini en fonction des risques de pollution.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** de s'engager dans le niveau 2 de la Charte d'entretien des espaces verts avec LA FREDON.

### **b) Travaux de l'Eglise**

Les travaux de restauration, suite au début d'incendie de l'Eglise de Rosel survenu en Octobre 2014, sont pratiquement terminés. Il reste du ménage à finir et le menuisier repassera pour lasurer la poutre qui a été remplacée.

### **c) Chantier Chemin du Ferrage**

Les travaux sont terminés.

### **d) Effacement des réseaux Chemin Francis Russel**

Les travaux sur les chaussées sont terminés. Il reste les nouveaux candélabres à poser, faire les raccordements des différents réseaux et ensuite les anciens candélabres seront déposés. Tout devrait être terminé en Septembre/Octobre 2015.

### **e) Plan Local d'Urbanisme**

Suite à la réunion avec les personnes publiques associées, nous devons revoir certains points, notamment redéfinir la zone à urbaniser.

La prochaine réunion publique devrait avoir lieu en Septembre 2015.

### **f) Nouveau site internet pour la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE**

Un nouveau site va bientôt voir le jour à la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE. Ce site possédera un agenda partagé avec toutes les communes de la CDC, ce qui nous permettra d'y insérer des événements.

### **g) Nouveautés du site internet de ROSEL**

1. un lien direct vers les pages jaunes pour les professions médicales
2. une photothèque à mettre en place
3. une « News Letter »

### **h) Repas des Anciens**

Il aura lieu le Dimanche 11 octobre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.